



PREFECTURE HAUT- RHIN

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 15 - MARS 2013**

# SOMMAIRE

## Préfecture du Haut- Rhin

### Direction des actions et des moyens de l'Etat (DAME)

Arrêté N °2013080-0003 - Délégation de signature au sous- préfet d'Altkirch, chargé de la suppléance du sous- préfet de Mulhouse : modification de l'arrêté n °2013 077-0004 du 18 mars 2013 .....	1
Arrêté N °2013080-0004 - Délégation de signature au sous- préfet de Mulhouse chargé de la suppléance du sous- préfet d'Altkirch .....	3





PREFECTURE HAUT- RHIN

## **Arrêté n ° 2013080-0003**

**signé par M. le Préfet du Haut- Rhin  
le 21 Mars 2013**

**Préfecture du Haut- Rhin  
Direction des actions et des moyens de l'Etat (DAME)  
Bureau de la réforme de l'Etat et de l'organisation administrative**

Délégation de signature au sous- préfet  
d'Altkirch, chargé de la suppléance du sous-  
préfet de Mulhouse : modification de l'arrêté n  
°2013 077-0004 du 18 mars 2013



PREFET DU HAUT-RHIN

Direction des Actions et des Moyens de l'État  
Bureau de la Réforme de l'État et de l'Organisation  
Administrative  
AO

## ARRETE

**N° 2013 080-0003 du 21 mars 2013 modifiant**

**l'arrêté n° 2013 077-0004 du 18 mars 2013 portant délégation de signature à M. Yves CAMIER, Sous-Préfet d'Altkirch, chargé d'assurer la suppléance du Sous-Préfet de Mulhouse**

**LE PREFET DU HAUT-RHIN  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34,
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 45,
- VU** le décret du 31 janvier 2013, paru au J.O. du 1<sup>er</sup> février 2013, portant nomination de **M. Vincent BOUVIER**, Préfet du Haut-Rhin, installé dans ses fonctions le 9 mai 2011,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013 049-0009 du 18 février 2013, portant délégation de signature à **M. Yves CAMIER**, Sous-Préfet d'Altkirch,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013 049-0010 du 18 février 2013, portant délégation de signature à **M. Jean-Pierre CONDEMINE**, Sous-Préfet de Mulhouse,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2013 077-0004 du 18 mars 2013 portant délégation de signature à **M. Yves CAMIER**, Sous-Préfet d'Altkirch, chargé d'assurer la suppléance du Sous-Préfet de Mulhouse.

## ARRETE

### **Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2013 077-0004 du 18 mars 2013 est modifié comme suit :

La suppléance du Sous-Préfet de Mulhouse est assurée les 20 et 21 mars 2013 par **M. Yves CAMIER**, Sous-Préfet d'Altkirch.

Le reste sans changement.

### **Article 2 :**

Le Secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin et le Sous-Préfet d'Altkirch sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré dans le recueil des actes administratifs et affiché dans les locaux publics de la préfecture du Haut-Rhin pendant une période de deux mois.

**Fait à Colmar, le 21 mars 2013  
LE PREFET**

**Signé :**

**Vincent BOUVIER**



PREFECTURE HAUT- RHIN

## **Arrêté n ° 2013080-0004**

**signé par M. le Préfet du Haut- Rhin  
le 21 Mars 2013**

**Préfecture du Haut- Rhin  
Direction des actions et des moyens de l'Etat (DAME)  
Bureau de la réforme de l'Etat et de l'organisation administrative**

Délégation de signature au sous- préfet de  
Mulhouse chargé de la suppléance du sous-  
préfet d'Altkirch



PREFET DU HAUT-RHIN

Direction des Actions et des Moyens de l'État  
Bureau de la Réforme de l'État et de l'Organisation  
Administrative  
AO

## ARRETE

**N° 2013 080-0004 du 21 mars 2013 portant**

**délégation de signature à M. Jean-Pierre CONDEMINE, Sous-Préfet de Mulhouse,  
chargé d'assurer la suppléance du Sous-Préfet d'Altkirch**

**LE PREFET DU HAUT-RHIN  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34,
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 45,
- VU** le décret du 31 janvier 2013, paru au J.O. du 1<sup>er</sup> février 2013, portant nomination de **M. Vincent BOUVIER**, Préfet du Haut-Rhin, installé dans ses fonctions le 9 mai 2011,
- VU** le décret du 8 décembre 2011, paru au J.O. du 9 décembre 2011, portant nomination de **M. Xavier BARROIS**, Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin, installé dans ses fonctions le 18 février 2013,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013 049-0001 du 18 février 2013, portant délégation de signature à **M. Xavier BARROIS**, Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013 049-0003 du 18 février 2013, portant délégation de signature à **M. Julien LE GOFF**, Directeur de Cabinet du Préfet,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013 049-0009 du 18 février 2013, portant délégation de signature à **M. Yves CAMIER**, Sous-Préfet d'Altkirch,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013 049-0012 du 18 février 2013, portant délégation de signature à **Mme Anne LAPARRE-LACASSAGNE**, Sous-Préfète de Thann, chargée d'assurer l'intérim du Sous-Préfet de Guebwiller,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013 049-0010 du 18 février 2013, portant délégation de signature à **M. Jean-Pierre CONDEMINE**, Sous-Préfet de Mulhouse,
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013 049-0013 du 18 février 2013, portant délégation de signature à **M. Julien LE GOFF**, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet, et en son absence à **M. Xavier BARROIS**, Secrétaire Général de la préfecture, chargés d'assurer l'intérim du Sous-Préfet de Ribeauvillé,

**VU** l'arrêté préfectoral n°2013 049-0011 du 18 février 2013, portant délégation de signature à **Mme Anne LAPARRE-LACASSAGNE**, Sous-Préfète de Thann,

## **A R R E T E**

### **Article 1er :**

La suppléance du Sous-Préfet d'Altkirch est assurée du 25 mars après-midi au 3 avril 2013 inclus par **M. Jean-Pierre CONDEMINE**, Sous-Préfet de Mulhouse.

### **Article 2 :**

Délégation est donnée à ce titre à **M. Jean-Pierre CONDEMINE** de signer tous actes, décisions et correspondances liés aux matières énumérées par l'arrêté préfectoral n°2013 049-0009 du 18 février 2013.

### **Article 3 :**

Le Secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin et le Sous-Préfet de Mulhouse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré dans le recueil des actes administratifs et affiché dans les locaux publics de la préfecture du Haut-Rhin pendant une période de deux mois.

**Fait à Colmar, le 21 mars 2013**  
**LE PREFET**

**Signé :**

**Vincent BOUVIER**